



DEMANDE DE PROPOSITIONS – JANVIER 2026

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR UN APPEL A PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS/CONSORTIA DE DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES DANS LE CADRE DU PROJET « INVESTIR DANS L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ POUR UNE ÉCONOMIE PLUS VERTE AU BÉNIN » (IIW-B)

1. Introduction

L'AECF, LLC (Africa Enterprise Challenge Fund) est une organisation de développement à but non lucratif de premier plan qui soutient les entreprises innovantes des secteurs de l'agroalimentaire et des énergies renouvelables dans le but de réduire la pauvreté rurale, de promouvoir des communautés résilientes face au climat et de créer des emplois.

Nous dynamisons le secteur privé en faisant émerger et en commercialisant des idées, des modèles économiques et des technologies novateurs visant à accroître la productivité agricole, améliorer les revenus des agriculteurs, faciliter l'accès à l'énergie propre, réduire les émissions de gaz à effet de serre et renforcer la résilience face aux changements climatiques. Nous finançons des entreprises à haut risque qui peinent à obtenir des financements commerciaux ; nous nous engageons à intervenir sur des marchés émergents, dans des contextes fragiles et dans des économies à haut risque où peu d'institutions financières traditionnelles osent s'aventurer.

À ce jour, nous avons soutenu plus de 510 entreprises dans 26 pays d'Afrique subsaharienne, eu un impact sur plus de 33 millions de vies et créé plus de 35 000 emplois directs.

L'AECF a son siège social au Kenya et des bureaux en Côte d'Ivoire, en Tanzanie, au Nigéria, au Soudan du Sud, au Bénin et en Somalie. Pour en savoir plus sur l'AECF, consultez le site web suivant :www.aecfafrica.org

1.0. Notre stratégie d'investissement axée sur le genre

L'ambition de l'AECF en matière d'investissement intégrant la dimension de genre découle de sa vision d'une Afrique rurale prospère, entreprenante et résiliente. Cette vision se concrétise par notre mission de mobiliser le secteur privé afin d'améliorer concrètement la vie des communautés rurales et marginalisées d'Afrique. Cette ambition est également détaillée dans la Stratégie institutionnelle d'investissement intégrant la dimension de genre, qui décrit l'approche adoptée pour investir de manière à impulser un changement durable pour les populations rurales pauvres. La stratégie vise à intégrer une analyse de genre tout au long du processus d'investissement, garantissant ainsi aux entrepreneures et aux entreprises œuvrant pour et avec des femmes un accès égal au financement.

À propos du programme Investir dans les femmes au Bénin



Le programme Investir dans les femmes au Bénin (IIF-B) est un programme de six ans de transformation des rapports de genre et d'inclusion économique mis en œuvre par l'AECF avec le soutien financier d'Affaires mondiales Canada. Ce programme vise à autonomiser économiquement les femmes entrepreneures dans des secteurs d'activité à fort impact positif sur le climat, notamment dans les domaines de l'innovation technologique, des technologies numériques, de l'agriculture, de la production, de la transformation, de l'artisanat et du commerce, afin de lever les obstacles qui les empêchent de contribuer au développement de ces activités.

Le programme vise à améliorer la participation et la résilience économique des femmes entrepreneures dans une économie plus verte au Bénin. Il comprend notamment :

- I. L'Accès au financement pour les PME détenues par des femmes, les coopératives féminines et les entrepreneuses émergentes.
- II. L'Amélioration des capacités des PME détenues ou dirigées par des femmes et des coopératives féminines à développer durablement les chaînes de valeur dans lesquelles elles travaillent principalement, en utilisant des approches respectueuses du climat.
- III. Le franchissement des résistances sociales et culturelles profondément ancrées à l'autonomisation des femmes aux niveaux national, sectoriel et communautaire.

2. Objectif de la mission

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme « Investir dans l'entrepreneuriat féminin pour une économie plus verte au Bénin » (IFEV-B), et notamment de la réalisation d'activités liées au genre, l'AECF lance un appel à propositions visant à réduire les inégalités entre les femmes et les hommes et à s'attaquer à leurs causes profondes grâce à la mobilisation des leaders. L'un des moyens envisagés est la mobilisation de référents Genre et Climat aux niveaux institutionnel et communautaire, afin de relayer les actions de sensibilisation et de plaidoyer.

Objectif de l'appel à propositions

L'objectif de cet appel à propositions est d'identifier des organisations de défense des droits des femmes (ODDF) susceptibles de mener des activités contribuant à la réalisation des objectifs du projet en matière de réduction des inégalités entre les sexes. Le cadre de référence détaillé est présenté ci-dessous.

3. Etendue du travail

Les ODDF recevront des subventions pour atteindre les niveaux suivants du Cadre de résultats du projet :

Output 1 : Fournir un soutien structuré à l'autonomisation des agricultrices et mobiliser des champions Genre et Climat afin d'identifier les dynamiques de pouvoir au niveau des ménages et des communautés.

Output 2 : Assurer des formations en leadership, en matière de VBG et de mentorat pour les femmes entrepreneures.



Les activités spécifiques comprennent :

- Identifier et prendre en charge des champions (10 hommes et 65 femmes leaders) issus des communautés pour plaider en faveur de l'inclusion des femmes, des droits de l'homme et de la gestion des VBG sous la direction de l'IFEV.
- Concevoir et lancer un programme de 75 champions communautaires du genre et du climat afin de les former et de les déployer au niveau communautaire.
- Lancer le programme d'activités communautaires pour déployer ces champions Genre et Climat
- Former 120 leaders communautaires à l'inclusion des femmes, à la gestion des violences sexistes et aux droits humains
- Cartographiez sept (7) communautés et identifiez les dynamiques de pouvoir au niveau des ménages.
- Former les femmes entrepreneures au leadership et à la violence sexiste
- Concevoir et lancer un programme de mentorat pour les entreprises bénéficiaires (PME et coopératives).
- Former 15 entreprises et coopératives aux processus politiques et aux cadres relatifs aux droits de l'homme

Output 3 : Fournir des formations et un soutien opérationnel aux femmes et aux hommes champions Genre et Climat afin de faciliter leur participation aux processus politiques et aux cadres relatifs aux droits de l'homme pertinents, notamment en ce qui concerne la participation économique des femmes dans une économie plus verte.

Output 4 : Élaborer des lignes directrices « Hommes pour les femmes », pour les champions du programme selon une approche participative et sensible au climat, en collaboration avec les organisations locales de défense des droits des femmes.

Output 5: Organiser des réunions, des ateliers et d'autres forums pour permettre aux organisations locales de défense des droits des femmes de dialoguer avec les structures patriarcales formelles et informelles aux niveaux local et régional concernant les lois sensibles au genre et au climat, ainsi que la sensibilisation environnementale et sociale.

Les activités spécifiques comprennent :

- Créer des lignes directrices « hommes pour les femmes » pour les champions en utilisant une approche participative et adaptée au climat
- Déployer et suivre l'efficacité des directives avec des référents masculins et les réviser si nécessaire.
- Soutenir les champions dans la planification et la mise en œuvre des activités
- Cartographier 40 (quarante) organisations locales de défense des droits des femmes au niveau communautaire



- Concevoir et animer des réunions de concertation avec ces organisations et les leaders communautaires, identifier les cibles de chaque réunion de concertation (minimum 100 personnes au total).
- Mobiliser les leaders pour qu'ils militent en faveur de lois sensibles au genre et au climat au sein des structures patriarcales formelles et informelles.
- Évaluer semestriellement l'approche de plaidoyer
- Réviser annuellement l'approche et les lignes directrices relatives au « champion Genre et Climat »
- Former les champions et les soutenir opérationnellement dans les processus politiques et les cadres relatifs aux droits humains afin d'améliorer la participation économique des femmes.

Output 6 : Créer des coalitions efficaces et des plateformes de dialogue pour promouvoir une participation accrue des femmes aux chaînes de valeur respectueuses du climat.

- Plus précisément, mobiliser d'autres organisations de défense des droits des femmes, des organisations de plaidoyer, etc., partageant les mêmes idées, afin de former une coalition pour promouvoir une participation accrue des femmes aux chaînes de valeur respectueuses du climat.

Output 7 : Former les agents techniques et les décideurs politiques du gouvernement aux politiques tenant compte du genre et du climat.

- Plus précisément, en collaboration avec la spécialiste Genre, organiser des dialogues trimestriels pour discuter des recommandations politiques à mettre en œuvre.

Output 8 : Développer et diffuser des données et des produits de connaissances pour éclairer les réformes politiques visant à améliorer la participation économique des femmes aux activités économiques respectueuses du climat

- Plus précisément, participez aux séances trimestrielles de réflexion et d'apprentissage destinées à l'équipe de mise en œuvre du projet, aux parties prenantes gouvernementales et aux dirigeantes d'associations.

3.1 Livrables

Les ODDF fourniront les livrables suivants en fonction des résultats attendus ci-dessus :

- Un programme de travail annuel

L'ODDF élaborera un programme de travail annuel traduisant les résultats en activités séquencées, mesurables et chiffrées. Ce programme de travail comprendra :

- Un cadre de résultats comprenant des activités, des extrants, des indicateurs et des cibles



- Une matrice d'activités détaillant les échéanciers, les responsabilités, les lieux et les objectifs chiffrés.
- Un calendrier d'activités de plaidoyer, de réunions communautaires et de déploiement des champions
- Un plan de suivi et d'apprentissage, comprenant des évaluations biennuelles du plaidoyer et un examen annuel du modèle de champion Genre et Climat
- Le budget lié à chaque activité

- **Rapport trimestriel**

L'ODDF soumettra des rapports trimestriels faisant ressortir les progrès et les performances de la mise en œuvre. Chaque rapport devra comprendre :

- Résumé des principales réalisations, des défis et des mesures d'atténuation
- Progrès réalisés par rapport aux outputs, avec des données quantitatives et qualitatives
- Analyse des risques et mesures d'adaptation prises
- Activités prévues pour le prochain trimestre

- **Rapports annuels**

WRO soumettra un rapport annuel consolidant les résultats, les retombées et l'impact émergent.

Le rapport devra comprendre :

- Une analyse des résultats obtenus selon les outputs
- Un examen annuel de l'approche du champion Genre et climat, incluant les considérations de durabilité
- Une évaluation des résultats liés à l'inclusion des femmes, à la prévention et à la gestion des violences sexistes et aux droits humains
- Un résumé financier et analyse de l'efficacité
- Des recommandations stratégiques

- **Rapport sur le processus de capitalisation**

WRO établira un rapport de capitalisation documentant les connaissances, l'apprentissage et les pratiques reproductibles.

Le rapport devra comprendre:

- Des éléments de capitalisation sélectionnés et plan de mise en œuvre,
- De bonnes pratiques et innovations, défis et contraintes rencontrés documentés ou capturés et analysé
- Une évaluation de l'évolutivité et de la reproductibilité
- Des recommandations en matière de politiques et de programmes

Tous les livrables devront être étayés par des preuves, notamment des listes de participants, des photos des activités et toute autre documentation pertinente, alignés sur les indicateurs convenus et soumis conformément aux formats et aux échéanciers approuvés.



4. Durée

Le projet sera exécuté sur une période de deux (2) ans avec les livrables clés, mentionnés, ci-dessus dans la section 3.1 ci-dessus.

5. Reporting

L'organisation chef de file travaillera en étroite collaboration avec l'équipe IIW-Bénin tout en rendant compte à la responsable Genre.

6. Soumission de la proposition (à soumettre au format PDF)

Les ODDF/Consortia intéressés doivent soumettre les documents/informations suivants pour démontrer leurs qualifications.

a) Une proposition technique comprenant les éléments suivants :

- Profil du/de la représentant.e principal.e du consortium (3 pages maximum) expliquant pourquoi il/elle est plus apte à réaliser les travaux
- Une description détaillée de la compréhension qu'a le consortium des termes de référence, indiquant toute incohérence ou lacune majeure dans ces termes et les modifications proposées.
- Une méthodologie détaillée pour la mise en œuvre du projet, incluant les outils qui seront utilisés.
- Les CV des membres de l'équipe proposé et la description de leurs rôles respectifs
- Un plan de travail complet pour toute la période de mise en œuvre.
- Liste de références détaillée avec contacts indiquant la portée et l'ampleur de missions similaires
- Lettres de référence/recommandation d'entreprises/missions précédentes

Tous les documents relatifs à la proposition technique doivent être compilés dans un seul fichier PDF, organisé avec une table des matières claire.

b) Une proposition financière

Une proposition financière en dollars américains indiquant clairement le coût des activités énumérées ci-dessus, les membres de l'équipe proposés, leurs rôles, les jours proposés et les honoraires professionnels proposés.

N.B. : LA SOUMISSION DES DOCUMENTS FINANCIERS ET TECHNIQUES EN UN SEUL DOCUMENT ENTRAÎNERA AUTOMATIQUEMENT LA DISQUALIFICATION DU CANDIDAT.

7. Critères d'évaluation

CRITÈRES D'ÉVALUATION OBLIGATOIRES.

a) Documents obligatoires à joindre : -

- Profil de l'organisation/du consortium et CV du personnel clé.
- Certificat de constitution ou certificat d'immatriculation et autres documents statutaires.
- Certificat de conformité fiscale valide.



- Passeports/cartes d'identité nationales du/de la représentant.e de l'organisation lead et composition de l'équipe

N.B. : LE NON-RESPECT DES EXIGENCES CI-DESSUS ENTRAÎNERA UNE DISQUALIFICATION AUTOMATIQUE.

Un comité d'évaluation sera constitué par l'AECF et pourra inclure des employés des entreprises ou organisations bénéficiaires. Tous les membres seront tenus au même respect de la confidentialité. Les candidats devront veiller à répondre pleinement à tous les critères afin de faire l'objet d'une évaluation complète.

L'AECF peut demander et obtenir des précisions de tout consortium lors de l'évaluation d'une proposition. Le comité d'évaluation peut inviter tout ou partie des candidats à comparaître devant lui afin de clarifier leurs propositions. Dans ce cas, le comité d'évaluation peut prendre en compte ces précisions lors de l'évaluation des propositions.

Pour la sélection finale des soumissionnaires qualifiés, la qualité technique de leur proposition sera pondérée à 70 % selon les critères d'évaluation. Seules les propositions financières des soumissionnaires techniquement qualifiés seront examinées. Ces propositions représenteront 30 % de la note finale, et les propositions seront classées en fonction du total des points obtenus.

Les critères obligatoires et souhaitables selon lesquels les propositions seront évaluées sont identifiés dans le tableau ci-dessous.

| Domaines clés d'évaluation/d'appréciation | Score pondéré |
|--|---------------|
| (A) PROPOSITION TECHNIQUE | 70 |
| i) Compréhension des exigences de la mission ; | |
| <ul style="list-style-type: none">• Démontrer une compréhension du sujet (Compréhension acquise – 5 points, Compréhension inexistante – 0 point)• Compréhension approfondie des normes et tendances en matière d'investissement intégrant la dimension de genre, du mentorat des entrepreneures, des causes profondes des inégalités de genre et des violences sexuelles et sexistes. (Compréhension acquise : 5 points ; Compréhension incomplète : 0 point) | 5 |
| | 10 |

| | |
|---|-----|
| <ul style="list-style-type: none"> La compréhension de l'agriculture, des énergies renouvelables, de l'autonomisation économique des femmes, de l'engagement des jeunes, des contextes de fragilité et du changement climatique dans divers sous-secteurs en Afrique subsaharienne constituera un atout. (Connaissance acquise : 5 points ; Connaissance inexistante : 0 point) | |
| ii) Méthodologie et plan de travail permettant d'obtenir le meilleur résultat possible pour la mission : | |
| <ul style="list-style-type: none"> Démontrer la stratégie et la capacité de mener à bien la ou les tâches dans un délai réaliste, en optimisant les ressources. (Réussi : 25 points ; Échec : 0 point) | 25 |
| <ul style="list-style-type: none"> Stratégie démontrant la capacité à réaliser une partie de ce travail en ligne. (Avec stratégie : 6 points ; sans stratégie : 0 point) | 6 |
| iv) Services pertinents fournis par le soumissionnaire dans le cadre de missions antérieures : | |
| <ul style="list-style-type: none"> Démontrer une expérience pertinente et des collaborations récentes avec des entreprises du secteur privé dans le cadre de projets de préparation à l'investissement ou de développement. Une expérience d'accompagnement d'entreprises des sous-secteurs de l'agriculture et des technologies climato-intelligentes en Afrique subsaharienne constitue un atout. (Oui – 15 points, Non – 0 point) | 15 |
| v) Liste de références détaillée indiquant la portée et l'ampleur des missions similaires : | |
| <ul style="list-style-type: none"> Au moins trois lettres de recommandation signées par d'anciens clients ou collaborateurs du/de la spécialiste, indiquant clairement son expérience antérieure ainsi que la valeur ajoutée et l'impact de son soutien sur l'entreprise ou le projet. (3 points par lettre signée) | 9 |
| (B) PROPOSITION FINANCIÈRE | |
| <ul style="list-style-type: none"> Clarté, pertinence, adéquation à la valeur marchande/au rapport qualité-prix de la mission (hors taxes). La proposition financière peut constituer une estimation indicative, guidée par la méthodologie proposée, l'état de préparation à l'investissement et les coûts des autres activités. | 30 |
| Score total | 100 |



8. Détails de la candidature

L'AECF est un employeur qui souscrit au principe de l'égalité des chances. L'AECF examine toutes les candidatures en fonction du mérite, sans discrimination fondée sur la race, le sexe, la couleur de peau, l'origine nationale, la religion, l'orientation sexuelle, l'âge, la situation matrimoniale, le statut d'ancien combattant, le handicap ou toute autre caractéristique protégé par la loi.

- Les consortia intéressés sont priés de soumettre leur proposition technique et financière à aecfprocurement@aecfafrica.org d'ici le **16 février 2026** à 17h (heure d'Afrique de l'Est).
- Toute question doit être adressée à l'adresse électronique du service des achats avant le **6 février 2026** à 17h00 (heure d'Afrique de l'Est).
- L'objet du courriel doit être : **APPEL A PROPOSITIONS DES ORGANISATIONS/CONSORTIA DE DÉFENSE DES DROITS DES FEMMES DANS LE CADRE DU PROJET « INVESTIR DANS L'ENTREPRENEURIAT FÉMININ POUR UNE ÉCONOMIE PLUS VERTE AU BÉNIN »**. L'AECF ne saurait être tenue responsable de la non-ouverture des propositions soumises sur un sujet différent ou de l'absence de réponse aux questions qui n'ont pas respecté le délai indiqué.

9. Clause de non-responsabilité

AECF se réserve le droit de déterminer la structure du processus, le nombre de participants présélectionnés, le droit de se retirer du processus de proposition, le droit de modifier ce calendrier à tout moment et sans préavis, et se réserve le droit de retirer cet appel d'offres à tout moment, sans préavis et sans obligation d'indemniser ou de rembourser toute partie.

N.B. : L'AECF n'exige aucun frais de dossier pour participer à l'appel d'offres et n'a mandaté aucun agent ni intermédiaire pour faciliter les candidatures. Il est conseillé aux candidats de contacter directement le service des achats de l'AECF.